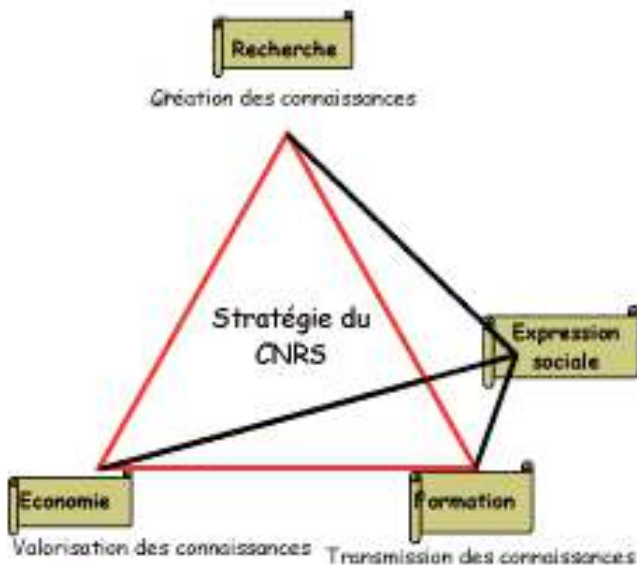


La recherche sur commande

Le CNRS – vision 2020 – document d’orientation stratégique, a enfin été présenté aux organisations syndicales. Ce document devrait être adopté dans sa forme finale par le Conseil d’administration, soit en juin, soit en octobre. Mais il doit être présenté pour avis au CTP (Comité technique paritaire) du 1^{er} mars. Le document de travail daté du 6 février est consultable sur le site du SNCS (1). Ce texte complète parfaitement la loi-programme sur la recherche promulguée en avril dernier. Le rôle du CNRS y est principalement défini par les recherches commanditées par l’aval : société, économie et formation. La politique concernant les recherches les plus amont, programmées par les chercheurs, y est développée succinctement alors que le cœur du métier du CNRS, c’est bien faire avancer le front de la connaissance. En l’état, ce document laisse une idée d’un CNRS à la remorque des demandes de l’aval, plutôt qu’un organisme anticipant les grands changements du futur. Il est complété par deux annexes. La première concerne les thèmes fédérateurs. Celui relatif à l’origine de la vie laisse rêveur. La deuxième annexe est un plan de management dont l’objectif est de transformer le CNRS en établissement de recherche hyper hiérarchisé, chargé de soumettre la communauté scientifique aux ordres, alors que nous avons besoin d’une organisation à l’écoute et aux services des chercheurs et de la recherche.

J. Fossey, secrétaire général du SNCS-FSU

Le texte est en discussion depuis l’été dernier. Sa rédaction en a été confiée à la Mission de la stratégie et de la prospective sous la direction de Gilles Pijaudier-Cabot. Le document se construit à partir du schéma ci dessous



représentant une pyramide au sommet de laquelle est la recherche et dont la base est formée sur trois sommets : la société, l’économie et la formation.

Ce tétraèdre déforme l’analyse puisqu’on décrypte que la recherche enrichit de connaissances la société, l’économie et la formation, mais qu’inversement la recherche est aux ordres de ces trois groupes. Cette présentation privilégie les orientations exogènes de la recherche et néglige le fait que beaucoup de projets de recherche sont définis de façon endogène. C’est cette dernière approche qui est porteuse des découvertes les plus originales. Il faut se rappeler que les découvertes ne se programment pas (dixit le rapport page 14).

Cette présentation tétraédrique permet de privilégier les actions utilitaristes de l’organisme :

- Le CNRS acteur économique (chapitre 3),
- Le CNRS acteur de la formation (chapitre 4),
- Le CNRS acteur de la société (chapitre 5).

Du coup, l’objectif prioritaire du CNRS qui est de contribuer à l’avancement du front des connaissances est très peu développé (1 page). Il n’existe donc pas de chapitre sur « Le CNRS acteur de la recherche ». Le chapitre 2 intitulé « La recherche : le cœur de métier du CNRS » ne répond que partiellement à cette question.

Cette présentation permet aussi de faire passer en douceur l’objectif principal de ce schéma stratégique qui est d’inculquer la culture du développement scientifique par appel d’offres ou par projet financé sur le court terme. De fait, il est fait explicitement référence à l’Agence nationale de la recherche (ANR) comme source de financement des laboratoires. Il n’est aucunement question du financement de base des unités, lequel est en continuelle diminution depuis des lustres. Pourtant les Etats généraux recommandaient qu’il représente au moins 80 % des budgets des laboratoires (hors masse salariale).

Deux points qui posent aussi question. Premièrement, les départements scientifiques sont nettement mis en retrait. Deuxièmement, il est très peu fait référence au Comité national dont le rôle est minoré dans ce rapport.

Ce document qui prétend définir le CNRS à l’horizon 2020 n’est pas satisfaisant. On ne peut pas prendre de telles décisions dans un temps si court. Nous demandons à ce qu’il soit largement discuté par tous.

1. <<http://www.snscs.fr/IMG/pdf/plan-strat-v2-diff.pdf>>